REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

JEUDI 11 DECEMBRE 2014 à 20 HEURES 15

Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR:

1- Motion pour le maintien des ressources liées au Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle.

Saint-Cyr-l'École, le 4 décembre 2014

Bernard DEBAIN

Le Maire: